

TRIER PLUS, L'AGGLO S'ENGAGE !

Agglo rama

www.agglo-boulonnais.fr

Le magazine de l'agglomération boulonnaise

**CHEZ
VOUS
TOUS LES
EMBALLAGES
SE TRIENT**



L'AGGLO
vous simplifie **LE TRI**

actualités



Le congrès international des aquariums



L'agglo investit dans de nouveaux bus hybrides



Le projet de rénovation du Tennis Club Boulonnais est lancé



Romain OLIVIER, une histoire de famille...



Une agglo riche en aménagement cyclable

Baincthun • Boulogne-sur-Mer • La Capelle-les-Boulogne • Condette • Conteville-lez-Boulogne • Dannes • Echinghen • Equihen-Plage
Hesdigneul-les-Boulogne • Hesdin-l'Abbé • Isques • Nesles • Neufchâtel-Hardelot • Outreau • Pernes-les-Boulogne • Pittefaux • Le Portel
Saint-Étienne-au-Mont • Saint-Léonard • Saint-Martin-Boulogne • Wimereux • Wimille

p4 actualités

Le Forum Objectif Emplois
Le chantier jeunes citoyens
Les coulisses de la ferme du Warem

p5 Une fin d'année en toute sécurité
Le congrès international des aquariums

p6 L'agglo investit dans de nouveaux bus hybrides
Des ateliers mobilité par Marinéo

p7 Une étude pour le tri des déchets à Capécure

p8 Le dispositif enfance de l'art repart pour une nouvelle saison
Les rendez-vous du POULPA+

p9 Le tennis féminin mis à l'honneur à la Billie Jean King Cup
Le projet de rénovation et d'extension du TCB est lancé

p10 Accompagner le développement des industries sur le territoire
Une inauguration à Garromanche

p11 L'économie sociale et solidaire mise en lumière
Cool K'cahuète, un restaurant atypique et itinérant



p12 De nouvelles arrivées à Créamanche

p13 dossier

L'Agglo vous simplifie le tri



p22 c'est durable

Une agglo riche en aménagements cyclables

p23 coup de projecteur

Romain Olivier, une histoire de famille

p24 l'agglo dans vos communes

Une maison des services pour redynamiser la commune de La Capelle-Les-Boulogne

p26 un peu de hauteur

La Capelle-Les-Boulogne



**Pour tout renseignement
concernant le ramassage
des ordures ménagères :**

0800 072 772 Service & appel gratuits

INFO TOURISME

**Office de Tourisme
du Boulonnais Côte d'Opale**
15, boulevard du Bassin Napoléon
62200 Boulogne-sur-Mer
Tél. : 03 21 10 88 10
Le Boulonnais en Côte d'Opale
www.boulonnaisautop.com

contact



**Communauté
d'agglomération
du Boulonnais**
www.agglo-boulonnais.fr

**Communauté d'Agglomération
du Boulonnais**

1, boulevard du Bassin Napoléon -
B.P. 755
62321 Boulogne-sur-Mer CEDEX
Tél. : 03 21 10 36 36

Saisine par voie électronique : requete@agglo-boulonnais.fr
(plus d'infos sur la page Contact de notre site)

Retrouvez votre agglomération sur

www.agglo-boulonnais.fr



Directeur de la publication : Frédéric CUVILLIER,
Président de la Communauté
d'Agglomération du Boulonnais

Rédaction : Amélie WAQUET, Lucie DELEPLANQUE, Stéphanie LECOMTE,
Alain MONTIGNY

Photos : Yoann GUILLOU, David SEBILLE, Lucie DELEPLANQUE

Maquette : Service Communication

Impression : SIB Imprimerie
Zone Industrielle de la Liane - BP 343
62205 Boulogne-sur-Mer CEDEX

N° ISSN : 1951-2228





Frédéric CUVILLIER
Président de l'Agglomération
Maire de Boulogne-sur-Mer
Ancien Ministre

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : UNE ACTION DÉTERMINÉE ET COLLECTIVE

Dans notre agglomération, nous avons résolument choisi l'action déterminée et collective : pas un seul sujet, pas une seule politique publique ne doit échapper à l'ambition que nous nous sommes fixée en matière de transition écologique. L'agglorama de cette fin d'année en est une nouvelle illustration.

Tout d'abord, la **mise en place au 1^{er} janvier 2023 des nouvelles consignes de tri** permettra aux habitants de simplifier leur vie quotidienne puisque de nombreux déchets seront désormais admis dans le bac jaune.

En 2021, 81,7 % des déchets ont pu être valorisés, l'objectif de ces nouvelles consignes est de mieux faire encore afin de réduire la part des déchets ménagers qui sont enfouis. Mieux trier est une façon supplémentaire d'agir pour l'environnement et de faire des économies.

“ **MIEUX TRIER EST UNE FAÇON SUPPLÉMENTAIRE D'AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT...** ”

Dans le même registre, une étude a été lancée à Capécure pour le tri des déchets. Un programme d'actions a été proposé et permettra une meilleure optimisation des 85 000 tonnes de déchets produits chaque année à Capécure. L'occasion de remercier les entreprises, pour leur implication dans cette démarche de transition écologique.

Dans le domaine des transports, **l'acquisition de nouveaux bus hybrides**, plus économes, moins énergivores, amorce une nouvelle génération de véhicules répondant au défi énergétique.

La politique en matière de **développement des pistes cyclables** se poursuit. En 2022, 3,45 kms ont été réalisés portant à 23,5 kms de pistes réalisés par la CAB sur tout le territoire Boulonnais. Afin de compléter ce schéma cyclable et de faire de l'agglomération un territoire axé sur la mobilité durable, ce sont 692 stationnements vélos aménagés depuis 2 ans.

Et en cette fin d'année, une autre manière d'agir pour notre environnement est de penser local et circuits-courts ! La dernière page de ce magazine, réalisée par le service communication de la CAB, vous incitera pour les fêtes, à avoir **le réflexe "made in Boulogne-sur-Mer"**. Nous avons la chance d'être le 1^{er} port de pêche de France et de disposer d'entreprises au savoir-faire exceptionnel ! La CAB a d'ailleurs souhaité accompagner la filière en diffusant un spot de publicité en région Hauts-de-France et Île-de-France.

De nombreuses informations pratiques sont d'ailleurs disponibles sur le site **www.agglo-boulonnais.fr**

Au nom du conseil communautaire, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.



Le nouveau centre de collecte inauguré en 2022

emploi

→ LE FORUM OBJECTIF EMPLOIS

Organisé par la Communauté d'agglomération du Boulonnais, ce forum représente chaque année, LE rendez-vous de l'emploi. Le **19 octobre dernier**, à la salle des sports du Chemin Vert à Boulogne-sur-Mer, entreprises et organismes de recrutement étaient présents avec un objectif commun, **faciliter les démarches professionnelles** des demandeurs. Au total, **95 employeurs** ont répondu présent, représentant ainsi plus de **2 000 offres d'emploi**.



jeunesse

→ LE CHANTIER JEUNES CITOYENS

Du 24 au 28 octobre, 16 jeunes du **Boulogne Action Jeunesse (BAJ)** se sont mobilisés afin de remettre en peinture des cages d'escaliers de bâtiments. Cette action s'est déroulée dans le cadre du projet "**chantier jeunes citoyens**" mis en place, chaque année durant les vacances scolaires, par l'agglomération et ses partenaires. En contrepartie de leur travail, la CAB participe financièrement à un projet collectif du centre à hauteur de 750 € et apporte un soutien financier de 1 000 € à une association boulonnaise de leur choix. Les jeunes se sont intéressés à l'**Association Cazin Perrochaud**.



portes ouvertes

→ LES COULISSES DE LA FERME DU WAREM

La coopérative "**Lait Prairies du Boulonnais**" a organisé, pour la première fois, une après-midi portes ouvertes dans l'une de ses fermes adhérentes à Wimille. Le succès fut au rendez-vous, **une quarantaine de personnes ont répondu présentes**, affichant ainsi complet. "L'idée a germé d'une envie de montrer les coulisses de notre lait, mais surtout d'expliquer le métier d'éleveur qui a évolué, cette ferme en est l'exemple." Clémence Ducroquet-Talleu, directrice associée de la coopérative. En effet, dans cette ferme, les vaches viennent elles-mêmes se faire traire quand elles le souhaitent grâce au robot de traite, de l'acupuncture est également faite sur les animaux, **le bien-être animal étant essentiel** ! La journée s'est terminée sur **une dégustation** de différents plats à base de lait, fromage blanc ou encore yaourt de la coopérative, évidemment.

→ UNE FIN D'ANNÉE EN TOUTE SÉCURITÉ



Comme chaque fin d'année, l'agglomération met en place plusieurs actions de prévention à destination des habitants.

On y retrouve l'opération "**BIEN VU**" :

Ce n'est une surprise pour personne, la nuit tombe beaucoup plus tôt l'hiver engendrant ainsi de nombreux accidents de la circulation suite à une **mauvaise visibilité**. Pour cela, l'agglomération s'engage depuis plusieurs années maintenant dans **une campagne de prévention** permettant à chaque habitant du territoire de bénéficier d'une **pose gratuite de réflexite**. Une réflexite, qu'est-ce que c'est ? Une bande autocollante qui permet de réfléchir la lumière jusqu'à 150 mètres la nuit. Plusieurs ateliers sont prévus, il suffit de venir avec votre équipement (vélo, trottinette, casque, sac...) : **le 5 janvier** à partir de 14h30 et **le 6 janvier** de 9h30 à 11h30 dans les locaux de la CAB.



C'est également le retour pour une 8^e édition de

" **SAM, CAPITAINE DE SOIRÉE** " :

L'approche des fêtes est une période propice à la consommation d'alcool, c'est pour cela qu'en collaboration avec les polices municipales et nationale, la CAB a souhaité **sensibiliser la population aux dangers de l'alcool au volant**. De nombreux jeunes sillonnent donc les centres-villes accompagnés de la mascotte "Sam" afin de **distribuer et déposer chez des commerçants des éthylotests**. Cette action se déroule jusqu'aux vacances de Noël.

Nausicaá

→ LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES AQUARIUMS

Le 11^e congrès international des aquariums s'est réuni pour la 1^{ère} fois à Nausicaá du 30 octobre au 3 novembre. Accueillis par Frédéric CUVILLIER, Président de la CAB, plus de **500 experts du monde entier** se sont rassemblés autour d'une thématique commune : s'engager et agir pour la Planète Bleue. Au programme, des conférences, des témoignages, des partages d'expériences autour de 3 axes : scientifique, pédagogique et politique. L'objectif ? Imaginer "**l'aquarium du futur**".



Belle surprise de la part des soigneurs pour souhaiter la bienvenue aux participants



transport

L'AGGLO INVESTIT DANS DE NOUVEAUX BUS HYBRIDES

Durant l'année 2022, 6 nouveaux bus hybrides ont rejoint le réseau de transport boulonnais, Marinéo, s'ajoutant ainsi aux 2 déjà en service. Ces véhicules sont plus respectueux de l'environnement, plus silencieux et surtout plus économes. En effet, cette nouvelle génération permet une baisse conséquente de la consommation de carburant et réduit les émissions de CO₂, le tout pour une meilleure performance grâce au système mild hybrid.

Ce système d'hybridation permet au moteur électrique d'assister le moteur thermique en phase d'accélération et de vitesse constante et d'agir comme générateur pour recharger la batterie en phase de freinage.

LES AVANTAGES POUR LES CONDUCTEURS :

- Pas d'impact sur la conduite - Pas de formation requise

LES PASSAGERS :

- Pas de bruits aux arrêts - Pas de vibrations
- Pas de changement sur les zones debout et les sièges
- Le confort reste identique : climatisation, chauffage, lumières...

MARINÉO :

- Réduction de la consommation de carburant et de CO₂ rejeté
- Entretien facile - Pas de circuit haute tension
- Pas d'incidence d'intégration dans la flotte existante

COÛT POUR LES 6 VÉHICULES :
1 940 363 € HT

DES ATELIERS MOBILITÉ PAR MARINÉO

Proposés en partenariat avec les communes, APF et Pôle Emploi, Marinéo met en place des ateliers mobilité qui s'articulent autour de 3 déclinaisons en fonction des cibles. L'objectif est d'**aider les enfants, les demandeurs d'emploi, les seniors ou encore les personnes à mobilité réduite** à utiliser le réseau de transport de l'agglomération afin de **faciliter leur déplacement au quotidien**. Au programme, des jeux à destination des enfants pour comprendre comment prendre le bus avec l'**atelier "Wikibus"**, ou encore découvrir les plans, les fiches horaires, apprendre à se diriger pour chercher les informations par le biais de l'**atelier "Osons le bus"** pour les seniors, les PMR ou encore les demandeurs d'emploi. Enfin, toujours à destination des adultes, l'**atelier "Marinéo appli"** est conçu pour les aider à utiliser l'application mobile ou encore la personnaliser en fonction de leurs trajets habituels.

Les prochains ateliers sont :

- Le **mardi 13 décembre**, "Osons le bus" à destination des demandeurs d'emploi
- Le **jeudi 20 décembre**, "Marinéo appli"

L'ensemble des dates sont à retrouver sur le site de Marinéo : <https://www.marineo.fr/actualites/il-y-vie-entre-nos-lignes/atelier-mobilite-osons-bus>





port

→ UNE ÉTUDE POUR LE TRI DES DÉCHETS À CAPÉCURE

À la demande de la CAB, Boulogne Développement Côte d'Opale (BDCO) a mis en place une étude permettant de faire émerger des synergies entre les acteurs de Capécure concernant la gestion des ressources et des déchets. Le 23 septembre dernier, les plans d'action ont été présentés aux entreprises.

En moyenne, environ **85 000 tonnes de déchets par an** sont produites sur la zone de Capécure. On y retrouve 80 % de déchets organiques, 12 % de déchets industriels, 2,5 % de déchets fibreux (papiers, cartons) et enfin 2,5 % de déchets plastiques.

En complémentarité des démarches et recherches en cours, cette étude a pour objectif de **répondre aux réglementations**. Lancée en novembre 2021. Le but était de **fournir au territoire des plans d'actions classés par temporalité et faisabilité**.

Au total, sur 136 entreprises contactées, **44 ont répondu**.

LES ATTENTES DES ENTREPRISES VIS-À-VIS DE L'ÉTUDE :

- Diminuer les coûts de collecte et de traitement
- Identifier les filières de valorisation des déchets traités en mélange
- Avoir plus de traçabilité sur la fin de vie des déchets
- Créer des synergies au sein de la zone de Capécure
- Mettre en place des collectes mutualisées
- Mettre en place le tri 5 flux et être accompagné pour sa mise en place

LES PLANS D'ACTION PROPOSÉS :

- **À court terme < 1 an** : sensibilisation & accompagnement des entreprises au respect du tri 7 flux
- **À court terme < 1 an** : collectes mutualisées de papiers/cartons et plastiques
- **À moyen terme < 2 ans** : mise en œuvre d'une filière spécifique à la collecte et au recyclage matière des glassines
- **À long terme, environ 5 ans** : point de regroupement/massification des déchets sur la zone Capécure

Mais également, la mise en place d'**un animateur** pour que chaque entreprise puisse avoir un contact spécifique et être accompagnée dans les nouvelles démarches de tri.

TRI 5/7 FLUX

Depuis juillet 2016, les professionnels ont l'obligation de **trier 5 déchets** : papier, bois, métal, verre et plastique. Un nouveau décret en juillet 2021, informe qu'il est également obligatoire de trier les déchets de construction et de démolition tels que le plâtre, le béton, les briques, les tuiles et céramiques ou encore la pierre.

CAPÉCURE
EN CHIFFRES

1^{er} port de pêche de France

140 ENTREPRISES
SUR PLUS DE **200**
HECTARES

environ **400 000** de produits de la mer
TONNES par an

1^{ère} plateforme européenne de transformation et distribution des produits de la mer





culture

→ LE DISPOSITIF ENFANCE DE L'ART REPART POUR UNE NOUVELLE SAISON

Cette année encore, l'Enfance de l'Art s'invite dans les écoles, les universités du territoire, les structures jeunesse ou encore les EHPAD... L'agglomération souhaite à travers ce dispositif rendre l'art et la culture accessible pour tous. Des artistes de différents horizons viennent partager leur passion en construisant avec chaque Boulonnais des projets culturels tous aussi riches et variés.

Ce programme se compose de plusieurs thématiques :

- **Les compagnies pour les petits**, réservée aux écoles maternelles, permet de faire découvrir aux plus petits le monde de l'art et de la création et de les sensibiliser dès le plus jeune âge à l'univers artistique.

- **Auteurs/illustrateurs**, réservé aux écoles primaires, permet la rencontre entre des auteurs/illustrateurs et des élèves dans le but de partager le goût pour la lecture et l'écriture.

- **Musiciens intervenants**, pour les élèves de maternelles et primaires, **des enseignants du Conservatoire du Boulonnais** viennent à la rencontre des élèves en proposant des ateliers directement en classe. Ils interviennent pour travailler sur des activités vocales, instrumentales afin de leur transmettre une culture musicale et de développer une attitude d'écoute.

De plus, dès le mois de février et ce pendant 4 mois, 4 artistes seront en résidence sur le territoire afin de mettre en place des gestes artistiques durant l'année 2022/2023.

Retrouvez toutes les informations sur les intervenants sur le site internet de la CAB : www.agglo-boulonnais.fr



Spectacle GRAPH, par la Cie Sac de Noeuds



UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS POULPA +

→ Les 14 et 15 janvier de 9h30 à 17h, **David Féron**, LE coach vocal de voix saturée, qui a travaillé entre autres au côté d'Orelsan, animera l'atelier **ARRRGH !!!! Chant hurlé**. Les places sont gratuites, sur réservation au 06 13 25 78 18 ou par mail : poulpaphone@agglo-boulonnais.fr



Caroline Garcia

sport

→ LE TENNIS FÉMININ MIS À L'HONNEUR À LA **BILLIE JEAN KING CUP**

Le territoire Boulonnais a vécu au rythme du tennis pendant une semaine et principalement les 11 et 12 novembre derniers, lors de la Billie Jean King Cup, coupe du monde de tennis féminin. Organisé au Portel, cet événement a fait rayonner l'agglomération.

Soutenant les structures sportives, les clubs présents sur le territoire, mais également les sportifs et les manifestations nationales et internationales, c'est tout naturellement que la Communauté d'agglomération du Boulonnais fut **partenaire de cet événement** qui a permis une fois de plus de montrer que **le territoire est une terre sportive.**

Dédiée habituellement au basket, c'est dans l'enceinte du Chaudron qu'a eu lieu les matchs de play-off entre la France et les Pays-Bas. Durant une semaine, les 4 joueuses, **Alizé Cornet, Diane Parry,**

Kristina Mladenovic et **Caroline Garcia**, accompagnées de leur entraîneur **Julien Benneteau**, ont pu s'entraîner, d'abord à huis clos puis face à quelques **clubs ou écoles de l'agglomération venus les supporter.**

Heureux d'accueillir un événement international chez eux, les habitants du territoire, mais pas seulement, étaient nombreux à avoir répondu présents pour soutenir l'équipe nationale. Et c'est devant ce public et dans **une ambiance chaleureuse**, que les bleues se sont **imposées 3-0**, leur permettant ainsi de se maintenir dans le groupe mondial.

Grâce à leur victoire, elles joueront contre la Grande-Bretagne en avril prochain pour obtenir un ticket pour la phase finale.

→ LE PROJET DE RÉNOVATION ET D'EXTENSION DU TCB EST LANCÉ

Le 12 novembre dernier, la pose de la première pierre, a déclenché symboliquement le début du chantier du Tennis Club Boulonnais, qui durera environ un an. L'occasion pour Franck Paque, Président du TCB, de remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite du projet.

Datant de 1884, l'objectif de ce club est de démocratiser le tennis, le rendant accessible à tous. En effet, le TCB dispose d'un label "espoir", d'un label "tennis santé", de classes de tennis avec horaires aménagés et depuis peu, d'un cycle de tennis adapté pour les personnes atteintes de trisomie.

Le chantier prévoit de rendre le bâtiment moins énergivore et de conserver une température correcte durant l'hiver "pour cela, un apport de lumière naturelle sera fait, l'éclairage sera également remplacé par de la LED, la réfection de la façade est prévue et enfin en lieu et place des tôles fines actuelles, le projet intègre des panneaux sandwich isolants" - Franck Paque. Le petit plus, 2 terrains de padel y seront ajoutés.



Pose de la première pierre en présence de Gilles Moretton, président de la Fédération Française de Tennis et Henri Leconte, parrain du TCB

La CAB a participé à hauteur de **708 000 €** sur ce projet qui s'élève à environ **4 millions €.**

économie

→ ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES SUR LE TERRITOIRE

Lancé par l'État et copiloté par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), ce dispositif a pour objectif la reconquête et le redéveloppement des territoires industriels de France. Au total, 146 "Territoires d'Industrie" ont été identifiés, dont le Boulonnais. L'idée de ce programme est de permettre aux entreprises de maximiser la réalisation de leur projet d'investissement.

De nombreuses entreprises sélectionnées sur le Boulonnais

Coprésidé sur le territoire par Frédéric Cuvillier, président de la CAB, et Reinold Delattre, de l'entreprise Roger Delattre, l'objectif est que ce dispositif soit **un réel catalyseur de développement industriel sur le Boulonnais**. **48 entreprises** ont été identifiées sur le territoire par l'agglomération. Durant deux mois, un cabinet d'audit et de conseil est parti à leur rencontre pour les interroger et **prendre connaissance de leur éventuel projet**. Les préconisations devront être concrètes et opérationnelles afin qu'elles soient **réalisables dans les 3 ans**. Le suivi sera ensuite réalisé par la CAB, qui, en fonction des projets recensés, aura pour objectif de **rechercher les financements possibles et de suivre la réalisation**.



BILAN À MI-PARCOURS

- **49 industriels** ont été identifiés comme prioritaires
- **32 entretiens** ont déjà été réalisés
- **31 entreprises** ont déclaré avoir des projets d'investissements (en majorité sur de l'immobilier et de la modernisation de l'outil productif)
- **400 créations d'emplois prévisionnelles** mentionnées par les industriels



→ UNE INAUGURATION À GARROMANCHE

Le 28 octobre dernier, l'entreprise CSE, auparavant locataire d'un bâtiment sur le parc d'activités de la CAB, Garromanche, a inauguré en présence de Frédéric Cuvillier, Président de la CAB, sa nouvelle acquisition.

Signé en mars 2019, il aura fallu 3 ans, cause covid, pour que la nouvelle plate-forme logistique et la zone de stockage sortent de terre. Au total, ce sont **4 000 m²** qui viennent s'ajouter au 10 000 m² de l'ancien dépôt et au 8 000 m² du dépôt de Capécure leur offrant ainsi une surface de 22 000 m² de stockage.

Cette inauguration fut aussi l'occasion de présenter l'ensemble des entités de la structure. En effet, en réunissant 3 sociétés (**CSE Log**, **CSE Services** et **CSE Assur**), l'entreprise devient **CSE GLOBAL**. Elle optimise ainsi l'ensemble des flux logistiques à travers différentes solutions : **logistique et service de commission de transport**, **conseil et accompagnement dans la gestion des opérations douanières** et enfin **solution d'assurance entreprise** pour les chargeurs, logisticiens, transporteurs, etc.

CSE GLOBAL exploite donc l'ensemble du rez-de-chaussée de ce nouveau bâtiment aux côtés de partenaire comme **BSM transport** avec qui il travaille depuis plusieurs années maintenant. Concernant l'étage, un open space de 300 m² ainsi que deux locaux de 130 m² sont disponibles à la location.

→ L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE MISE EN LUMIÈRE

Organisé par l'agglomération, l'événement "Solid'ESS" permet chaque année, de faire découvrir au grand public certains acteurs qui œuvrent pour développer l'économie sociale et solidaire, en fonction des besoins des habitants et du territoire.

Au programme sur ces deux jours d'événements, les **18 et 19 novembre**, une journée destinée aux associations, partenaires et acteurs de l'ESS et une journée d'animations tout public. L'occasion pour eux d'échanger, de partager leurs expériences, mais aussi d'assister à la **remise de chèques des lauréats** à la suite des deux appels à projets de l'année.

Au total, ils sont 7 à avoir été sélectionnés :

- **OPAL' RÉEMPLOI**, **7 000 €** pour la revalorisation des déchets de terre cuite
- **MAISON DE L'ÉTUDIANT**, **3 744 €** pour la mise en place d'ateliers de confection de produits ménagers et cosmétiques naturels, et pour ses ateliers cuisine adaptée aux petits budgets
- **LITTORAL BIO (BIOCOOP)**, **2 568 €** pour la valorisation des produits défraîchis
- **CRÉATEURS FAIT MAIN**, **7 000 €** pour l'ouverture d'une boutique dédiée à la production des artistes et artisans locaux



- **POPOTE**, **5 000 €** pour la création d'un traiteur s'approvisionnant avec des produits locaux et bio
- **TOERANA HABITAT**, **7 000 €** pour la création d'une antenne bouloonnaise de sa coopérative en BTP
- **ASSOCIATION RECYCLAGE PALETTES**, **3 670 €** pour la création d'un atelier de réparation des palettes utilisées par les entreprises locales.

→ COOL K'CAHUÈTE, UN RESTAURANT ATYPIQUE ET ITINÉRANT

Changement de vie pour Lauriane Kochman et son mari, Sébastien. Tous les deux ont choisi de quitter leur CDI respectif pour se lancer dans une nouvelle aventure, Cool K'cahuète. Ce lieu itinérant, installé actuellement sur le parking Mariette à Boulogne-sur-Mer, se décline en restaurant 3 jours par semaine et en location de salle le reste du temps.

Goûter les **saveurs locales** en lien avec les lieux que sillonne la structure, est un des objectifs de ce projet. «On a décidé de créer un lieu atypique qui s'intègre au paysage tout en proposant un menu différent.» Lauriane Kochman.

Suivi et accompagné au démarrage par la CAB dans le cadre de leur recherche de financement et d'implantation, c'est par le biais de Boulogne Développement Côte d'Opale (BDKO) et de leurs connaissances qu'ils ont pu lancer ce projet sur la Côte d'Opale et obtenir des contacts concernant les produits de la pêche.

DU 100 % LOCAL

"Proposer un menu unique nous permet de travailler exclusivement avec des produits locaux." L'idée est de **mettre en avant les produits du territoire, les acteurs locaux**, mais aussi le paysage environnant. La ferme de Rupembert, la ferme Trésors du Puits du Sart, la ferme de la Courtille, les vergers de Brunembert, Bourgain & Fils ou encore la ferme du petit Queneval et bien d'autres encore, font partie des fournisseurs de Cool K'cahuète. "Lorsque l'on présente le menu, on explique d'où viennent les produits, on aimerait, par la suite, faire une carte aux trésors pour localiser tous les lieux où ils peuvent acheter les produits."

Au-delà de leurs activités, leur souhait pour 2023 est de **développer des moments de rencontre entre les producteurs et les consommateurs afin de mettre en avant le savoir-faire bouloonnais.**



Retrouvez-les sur **l'esplanade Mariette jusqu'au 20 décembre** et pour le prochain emplacement, ils vous donnent rendez-vous à **Equihen-plage**, à 2 minutes à pied de la crique de Ningles à compter de **mars 2023** pour une magnifique vue mer.

économie

DE NOUVELLES ARRIVÉES À CRÉAMANCHE

Le taux d'occupation de la pépinière d'entreprise, Créamanche, est de 98 %, ce qui représente 29 entreprises hébergées soit 100 emplois. Régulièrement, de nombreuses entreprises viennent s'y implanter, c'est le cas de la société Web-Affluence, de l'entreprise Ricquier Carrelage, Opal'Élagage, mais aussi Littoral Construction Rénovation.

WEB-AFFLUENCE

Passionné par les nouvelles technologies et internet depuis de nombreuses années, Jonathan Lefebure a souhaité en faire son métier en créant sa propre agence de web marketing. Ayant de l'expérience dans la création de sites internet et dans la gestion des réseaux sociaux, Jonathan a décidé de se lancer dans l'aventure en tant qu'indépendant afin de créer son propre emploi. Web Affluence a donc vu le jour le 8 mars dernier, sa mission est d'accompagner et d'aider des professionnels à développer leur présence en ligne ainsi que leur notoriété par le biais d'une campagne publicitaire en ligne, par la création d'un site internet mais également par un service de Community Manager.



Jonathan LEFEBURE
agence@web-affluence.com
06.52.15.91.19

RICQUIER CARRELAGE



Pierre Ricquier a commencé à se passionner pour le carrelage, dès ses 17 ans, lors de sa première expérience professionnelle dans le bâtiment. Formé par des entreprises de rénovation, c'est dans le carrelage qu'il a décidé de se spécialiser. Calculer et être minutieux pour donner un nouveau souffle à un logement en répondant aux envies des clients sont les raisons de ce choix. Après avoir fait son expérience auprès des anciens, c'est en tant qu'auto-entrepreneur que Pierre a souhaité continuer son chemin. Ricquier Carrelage est donc né en février 2022. Dans un rayon de 40 kilomètres autour d'Isques, il propose de la pose de carrelage, de faïence, de pierre naturelle ainsi que de terrasse sur plots.

Pierre RICQUIER
ricquiercarrelage@gmail.com
06.10.89.65.42



LITTORAL CONSTRUCTION RÉNOVATION



Après plusieurs années dans le bâtiment, Bernard Hodicq et Jacky Marquant, ont décidé de s'associer en créant leur propre société afin d'être indépendants et exercer leur savoir-faire ensemble. Leur activité se résume à de la construction, de l'extension ou encore de la rénovation. De la maçonnerie au gros-œuvre en passant par le carrelage, l'électricité, les terrasses ou encore l'aménagement extérieur, ils disposent de compétences dans beaucoup de domaines. Leur objectif ? Rendre l'entreprise pérenne et viable afin de se développer et recruter des salariés.

Bernard HODICQ – 06.16.31.02.70
Jacky MARQUANT – 06.88.40.89.13
littoralconstructionrenovation@sfr.fr



OPAL'ÉLAGAGE



Accompagnés et soutenus par la CIC Boulogne, la BGE Littoral Opale, Initiative Boulogne-sur-Mer et les Cigales du Boulonnais, Cédric Labbé et Quentin Euchin ont lancé leur société le 15 novembre. Spécialisé dans les opérations d'élagage, d'abattage et démontage d'arbres, Opal'élagage se veut éco-responsable. Le local est alimenté par une électricité "verte", la communication se fait essentiellement en numérique ou sur papier recyclé, l'utilisation de produits phytosanitaires est proscrite et toutes les huiles utilisées pour les tronçonneuses sont BIO. Évidemment, les périodes de tailles sont respectées toujours dans un souci d'environnement.

Cédric LABBE & Quentin EUCHIN
opalelagage@gmail.com
06.13.16.63.12



À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023, ET SEULEMENT À PARTIR DE CETTE DATE, LE TRI SE SIMPLIFIE CONCERNANT LES EMBALLAGES PLASTIQUES. CONCRÈTEMENT, QU'EST-CE QUI CHANGE ? C'EST SIMPLE, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIERONT.

L'AGGLO vous simplifie **LE TRI**





À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023, L'ENSEMBLE DES EMBALLAGES PLASTIQUES SERA À METTRE DANS LA POUBELLE JAUNE.



C'EST UN EMBALLAGE ! JE LE TRIE !

En quoi ça consiste et quel changement pour vous ?

Cette simplification du geste de tri permet de mettre **tous les emballages en plastique dans le bac jaune**.

Le recyclage des bouteilles et des flacons est déjà pérenne, l'objectif est d'en faire autant avec l'ensemble des emballages en plastique. En résumé, aucun changement pour votre bac bleu ou votre poubelle à verre, **seul votre bac jaune évolue**. Désormais **les pots de yaourt, barquettes, films, tubes ou encore sachets rejoindront les emballages en métal, les bouteilles et flacons en plastique** dans le bac jaune.

Cette extension des consignes de tri concerne l'ensemble des territoires et a d'ailleurs été testée dans différentes collectivités où **83 % des habitants ont estimé que trier devenait plus simple** et que le changement de règles incitait à trier plus.

Quel changement pour la CAB ?

Pour accueillir le nouveau flux d'emballage, les centres de tri doivent être de plus grande capacité et être équipés d'**un trieur optique**, le tri à la main étant impossible. L'agglomération s'est associée, tout comme d'autres intercommunalités, avec le **centre de tri de Calais** qui recueillera les déchets plastiques/métal. **Un partenariat** entre le Président, **Frédéric Cuvillier**, et les élus des territoires s'est donc formé afin de trouver une solution. Les coûts relatifs au tri, au transport et au traitement des déchets seront donc mutualisés entre la CAB, la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps, la Communauté de Communes de Desvres-Samer, le Syndicat Mixte de Traitement et de Tri (SMTT) ainsi que le Syndicat d'Élimination et de Valorisation des Déchets du Calais.

"Il est important de souligner la qualité de travail de l'ensemble des élus du territoire qui ont approuvé la création d'une entente intercommunale. Évidemment, il ne s'agit pas d'un transfert de compétences, chaque collectivité reste décisionnaire des modalités de gestion et d'exécution de leurs compétences. De plus, la CAB continuera son activité pour le tri des fibreux (papiers et cartons), seuls les emballages du bac jaune seront transférés."

- **Brigitte Passebosc**, Vice-Présidente en charge de la gestion et de la valorisation des déchets ménagers.



LE CYCLE DES DÉCHETS

Pour m'aider à mieux trier, Je télécharge l'application CITEO



DANS LE BAC JAUNE, JE TRIE :

Bouteilles et flacons, pots de yaourt, paquets de chips, bonbons, barquettes en plastique, barquettes en polystyrène, blisters, tubes, filets plastiques, capsules de café, boîtes de conserves, aérosols, canettes, briques alimentaires...



les emballages sont triés et recyclés



... et permettent la création de nouveaux objets et d'emballages recyclés

DANS LE BAC BLEU, JE TRIE :

Magazines, prospectus, catalogues, livres, cahiers, enveloppes, feuilles, lettres, cartons, cartonnets d'emballage...



les papiers et cartons sont triés et recyclés



... et permettent la création de nouveaux objets

DANS LE BAC VERT OU LE CONTAINER, JE TRIE :

Bouteilles et canettes, pots en verre, bocaux en verre...



le verre est trié et recyclé à l'infini



DANS LE COMPOSTEUR, JE VALORISE :

Épluchures de fruits et légumes, fleurs, plantes fanées, feuilles mortes, brindilles et petits branchages, tontes de pelouse, filtres à café, sachets de thé, coquilles d'œufs, restes de repas...



valorisé à 100%!

DANS LE CONTAINER À TEXTILE, JE TRIE :

Vêtements non humides, non souillés, chaussures liées entre elles, linge de maison...



ils sont triés...



...et transformés en isolant, en fil pour tissu, en accessoire de sport, en rembourrage ou remis sur le marché de l'occasion

DANS LE BAC GRIS, JE JETTE :

Déchets non valorisables : vaisselles, verres cassés, miroirs, textiles humides ou souillés, protections hygiéniques, couches...



Les ordures ménagères sont enfouies, rien ne se recycle

Tri réussi !



Grâce au tri, nous donnons une seconde vie à nos déchets, et nous préservons les ressources naturelles



De la collecte au tri... **COMMENT L'AGGLO VALORISE NOS DÉCHETS !**

N°1

LA COLLECTE

La collecte, c'est **112 092 habitants** répartis en **62 907 logements** sur l'ensemble du territoire, qui bénéficient de ce service. Ce qui représente environ **6 500 tournées** en une année. Pour répondre à cette demande, **94 agents** sont en charge de la collecte.

En parallèle de la collecte en porte-à-porte, la CAB est gestionnaire d'un parc de **Points d'Apport Volontaire (PAV)** pour les ordures ménagères et les déchets ménagers recyclables. Au total, on comptabilise **660 PAV** sur le territoire (247 verres, 192 ordures ménagères, 114 papiers/cartons, 107 emballages en plastique/métal).

L'amélioration des conditions de travail des agents étant un des objectifs de l'agglo, le 24 janvier dernier, les agents ont pris leur poste dans les **nouveaux locaux** situés à quelques mètres du centre de tri et de la nouvelle déchetterie. Ce lieu comprend des locaux pour le personnel, **vestiaires, douches** ainsi que d'un **local de séchage** pour leurs tenues. Tout a été pensé pour **faciliter et optimiser le quotidien des agents** avant et après leurs tournées de collecte. Le dépôt dispose également d'un **atelier de réparation**, d'une **aire de lavage** ainsi qu'un **hangar** permettant de laisser les **30 camions à l'abri**.

N°2

LA GESTION DES DÉCHETTERIES

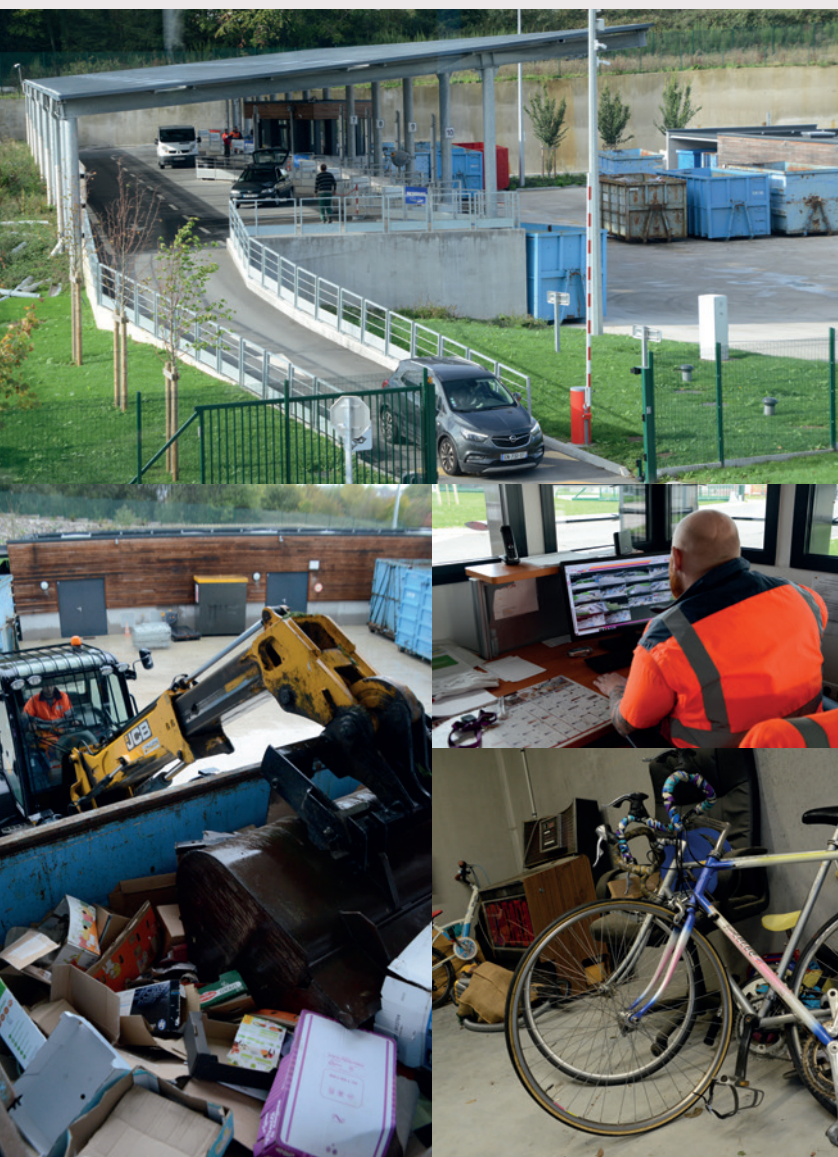
Le territoire dispose de **2 déchetteries**, une à Saint-Martin-Boulogne et une à Saint-Léonard. Elles sont gérées par **12 agents**. Réservées aux particuliers habitant l'agglomération, l'accès est **gratuit** grâce à un **système de reconnaissance de plaque d'immatriculation**.

Pour s'inscrire : <https://agglo-boulonnais.webusager.fr/>

Ces déchetteries vous permettent de déposer : **déchets verts, encombrants, gravats, carton, bois, ferraille, mobilier et plâtre**. De plus, il est possible d'y laisser dans des compartiments bien spécifiques : **pneumatiques, textiles, mobilier, radiographies, piles, aérosols, déchets toxiques, amiante, huile de friture, électroménager...**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une **recyclerie** est également aménagée offrant ainsi la possibilité d'y laisser du mobilier, des objets ou des vélos dans un état correct. Les associations **Récup'tri** et **Cycléco** se chargeront de les récupérer et de leur donner **une seconde vie**.



N°3

LE TRI ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Situé à Saint-Martin-Boulogne, le centre de tri de l'agglomération s'assure du **tri des fibreux (papiers/cartons) et des emballages en plastique/métal (jusqu'au 1^{er} janvier 2023)**. Ce sont au total **34 agents** qui ont pour mission de réceptionner les **14 camions qui défilent chaque jour** pour ensuite effectuer le tri.

EN 2021, 2 160 TONNES D'EMBALLAGES EN PLASTIQUE/MÉTAL ET 4 614 TONNES DE PAPIERS/CARTONS ONT ÉTÉ TRIÉES, 81,7 % DES DÉCHETS VALORISÉS.

Toujours dans un objectif d'améliorer les conditions de travail des agents et dans un but de diminuer le nombre de gestes des trieurs tout en baissant le taux de refus de tri, l'agglomération a choisi d'**ajouter un bac bleu (papiers/cartons)**. La séparation en deux bacs a eu lieu en 2018. "Avant l'arrivée du bac bleu, les fibreux et les emballages étaient mélangés, il y avait environ 30 % d'erreurs de tri, maintenant nous sommes descendus à 12 % parfois 10 %". Cette évolution fut surtout un grand changement pour les agents, cela s'est traduit par une **diminution par an de 15 millions de gestes nécessaires pour les trieurs**.

Comment se déroule le tri ?

Concernant le papier/carton, un premier tri est effectué à la main au déchargement afin d'enlever les gros cartons avant que cela arrive sur la chaîne de tri. Ce premier travail des agents est important, la qualité de celui-ci va aider la suite du tri. En effet, pour la seconde étape, deux chaînes de tri sont organisées, une, concernant les emballages plastique/métal et l'autre pour les papiers/cartons. Chaque trieur joue un rôle bien spécifique. Une personne enlève les bouteilles colorées, une autre les transparentes, les papiers, etc. Puis il y a un dernier tri en fin de ligne, permettant d'enlever ce qui a été oublié. Sur la chaîne papier, on sépare le papier et le carton et on enlève toutes les erreurs de tri.



Que se passe-t-il après le tri ?

À la fin tout est conditionné et chaque fin de semaine, un bilan est fait pour connaître le nombre de balles de carton, de papier, etc. Chaque semaine, environ 130 tonnes de déchets sont triées. Les balles sont ensuite étiquetées, datées avant d'être revendues pour être recyclées. À partir de cette étape, ce ne sont plus des déchets, mais une matière première. La boucle est bouclée.

N°4

LA RELATION AUX USAGERS

La collecte et la gestion des déchets ménagers c'est aussi un **accueil téléphonique via le numéro vert** afin de répondre aux différentes demandes des habitants. Ce sont aussi des actions visant à réduire les déchets avec la possibilité de se procurer l'**autocollant STOP PUB** permettant de réduire le gaspillage des prospectus, ou encore la **fourniture des contenants** sans oublier l'aide pour l'**obtention d'un composteur**.

0800 072 772

SERVICE ET APPEL GRATUITS



INTERVIEW



Brigitte PASSEBOSC

Vice présidente
Gestion et valorisation
des déchets ménagers
et fourrière animalière

- Cette nouvelle consigne va permettre de baisser le volume des ordures ménagères, est-ce important ?

Oui, très, à la fois environnementalement, car il faut éviter au maximum d'enfouir des déchets, mais aussi la sollicitation des ressources naturelles. Et économiquement, évidemment, car sachant que la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) va continuer d'augmenter dans les années à venir, ce sont des millions d'euros à la clé qui peuvent être gagnés. Tout ce qui n'est pas enfoui, n'est pas facturé et peut, à l'inverse, rapporter de l'argent grâce à la revalorisation.

Dans le même but, concernant ce qui est putrescible, il y a la solution des composteurs, mais il y a un gros travail à faire avec les bailleurs et les syndicats de copropriété pour travailler sur la mise en place d'aires de compostage pour les immeubles, il y a aussi la possibilité de récupérer ces déchets pour en faire de l'énergie, le biogaz n'est pas négligeable par les temps qui courent.

- Il est primordial que l'ensemble des habitants, collectivités et industriels collabore ?

Il faut qu'il y ait une vraie prise de conscience de l'ensemble de la population. C'est pour cela que la CAB met en place des actions auprès des écoles avec nos ambassadeurs du tri pour les sensibiliser dès le plus jeune âge. Il faut aussi que les industriels s'adaptent à créer moins de suremballages, on est dans une nouvelle façon de consommer qui engendre aussi beaucoup plus de déchets. C'est un intérêt collectif, il faut que tout le monde fournisse des efforts, dans les années à venir. Les contraintes seront de plus en plus importantes.

- Comment le service collecte et ses agents s'adaptent-ils aux changements ?

Depuis la prise de compétence, l'agglo a su anticiper les contraintes de tri aujourd'hui obligatoires, je félicite d'ailleurs les services pour leur implication. Le meilleur exemple est la mise en place du tri séparé avec la poubelle jaune et la poubelle bleue, ça facilite la tâche.

On peut souligner également que pendant la pandémie, les services ont toujours été présents et ont su gérer la situation avec l'augmentation des flux, c'est un service qui n'a jamais été interrompu.

LES FAITS MARQUANTS DU SERVICE :

- **Nouvelle déchetterie** à Saint-Martin-Boulogne depuis avril 2021
> **investissement de 3 300 000 €**
- Déploiement **d'un système d'enregistrement des usagers des déchetteries** pour analyser les flux et optimiser le service
- Véhicules de collecte équipés d'**un système d'information embarqué** pour améliorer le service fourni
- **Nouveau centre de collecte** améliorant les conditions de travail des agents mais également les conditions de collecte > **investissement de 3 822 000 €**
- **Mutualisation du centre de tri** à Calais à partir du 1^{er} janvier
- **Création d'un centre de transfert** (lieu de transit pour les déchets) à Saint-Martin-Boulogne, à 500 m du centre de tri et du dépôt de collecte. Ouverture espérée au premier semestre 2024



EN CHIFFRES



LES BONS GESTES POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

LES DÉCHETS SUIVANTS SONT ACCEPTÉS EN DÉCHETTERIE

DÉCHETS NON DANGEREUX	DÉCHETS SPÉCIFIQUES

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter

- par téléphone au numéro vert : **0800 072 772** SERVICE ET APPEL GRATUITS
- par mail : dechets@agglo-boulonnais.fr



Déchetterie de Saint-Léonard

Rue Louis Blériot - ZI de la Liane, Saint-Léonard.
 03 21 92 31 31



Déchetterie de Saint-Martin-Boulogne

Rue de l'Hippodrome, Zone de l'Inquéterie.
 Saint-Martin-Boulogne.
 03 21 80 26 27

OUVERTURES

- Du lundi au samedi sans interruption de 07h45 à 18h45.
- Le dimanche de 8h00 à 11h45.

FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS

Deux déchetteries accessibles aux particuliers uniquement **après inscription sur le site internet de la CAB**

LES COLLECTES SPÉCIFIQUES EN PORTE-À-PORTE

**LES DÉCHETS VERTS :
DE MARS À NOVEMBRE**

SONT COLLECTÉS

Tontes de pelouses

Feuilles

Tailles de haies

En fagots liés avec ficelle, 1m maxi, diamètre des branches 5cm maxi

NE SONT PAS COLLECTÉS

- ✗ Liens plastique / métal,
- ✗ Terre,
- ✗ Bois peint ou vernis,
- ✗ Pots en terre,
- ✗ Souches, troncs, branches diamètre >5 cm.

**Volume max autorisé 0.5 m³
soit 5 sacs de 100 litres**

Les déchets verts doivent être présentés dans des sacs fermés. Les big bags ainsi que les sacs ou bacs réservés au tri sélectif ne seront pas ramassés.

LES ENCOMBRANTS 📍 SUR RENDEZ-VOUS

Votre présence n'est pas obligatoire le jour de votre rdv

Uniquement pour les déchets trop lourds ou trop volumineux pour être apportés par l'utilisateur en déchetterie :

Encombrants acceptés en collecte à domicile :

- ✓ Mobilier (tables, chaises, armoires),
- ✓ Matelas, sommier...

Encombrants refusés en collecte à domicile :

- ✗ Gravats et déchets de travaux : dépôt en déchetterie,
- ✗ Pneus usagers : repris gratuitement par votre garagiste,
- ✗ Bouteilles de gaz : reprise directement par votre vendeur,
- ✗ Véhicules à moteur,
- ✗ Déchets en vrac de vide grenier....

**Volume max autorisé 1m³
Sollicitation au max
4 fois par an par foyer**

Pour prendre RDV, il suffit d'appeler le **0800 072 772** SERVICE ET APPEL GRATUITS

Pour les communes de **Condette, Dannes, Equihen-Plage, Nesles, Neufchâtel-Hardelot, Wimereux** appeler le **09 69 39 11 59** SERVICE ET APPEL GRATUITS

NOS GESTES POUR AMELIORER LE TRI

RÉDUIRE NOS ORDURES MÉNAGÈRES

Une étude de caractérisation des déchets ménagers et assimilés menée par l'ADEME en 2017 montre la composition des ordures ménagères résiduelles d'un français (illustration ci-contre). Il apparaît que la majorité des déchets aujourd'hui enfouis sont des déchets recyclables ou valorisables. En effet, sur 253 kg/an/hab, 83 de déchets putrescibles auraient pu être valorisés via du compostage parmi lesquels 29 kg/an sont liés à du gaspillage alimentaire. À cela s'ajoutent 88 kg d'emballages qui auraient pu être valorisés en appliquant l'ensemble des consignes de tri qui seront en application dès le 1^{er} janvier 2023. Avec de bonnes pratiques, il ne resterait dans le bac gris moins de 50 kg/an/hab.

253 kg/an 
ORDURES MÉNAGÈRES

30 kg/an 
AUTRES

37 kg/an 
PLASTIQUE

22 kg/an 
VERRES ET MÉTAUX

38 kg/an 
PAPIERS ET CARTONS

43 kg/an 
TEXTILES

83 kg/an 
PUTRESCIBLES



Que puis-je mettre dans mon composteur ?

- Les déchets de cuisine :

les épluchures, les restes de repas, le marc de café...



- Les déchets verts :

feuilles mortes, fleurs flânées, gazon, foin...



LE COMPOSTEUR

Pour réduire ses déchets au quotidien, le compostage est une solution efficace. Il permet de recycler les déchets organiques (épluchures, restes de repas...), mais aussi et surtout d'obtenir un engrais naturel et gratuit qui permet d'enrichir et de nourrir la terre à la fois pour le jardin et pour le potager. Dès la première année, le compost pallie les manques des terres en ressources.

Environ 30 % de nos déchets ménagers sont compostables.

Depuis 2010, l'agglomération a lancé le dispositif d'aide pour l'achat d'un composteur. En effet, la CAB achète différents types de composteurs et les met en vente aux habitants en prenant en charge 70 % du prix. Pour en bénéficier, c'est simple, il vous suffit de contacter votre mairie qui a pour mission de réceptionner la demande et de vous le fournir.

3 tailles de composteurs sont disponibles, **400 L, 600 L ou 800 L** ainsi que deux matières différentes.

Composteur plastique :

400 L – 15 €
600 L – 20 €
800 L – 25 €

Composteur bois :

400 L – 20 €
600 L – 25 €
800 L – 30 €

1 bio seau de 10 L ainsi que des documents explicatifs sont fournis afin de rappeler les bons gestes pour réussir à composter.

RÉDUIRE NOS DÉCHETS

→ le Stop Pub

Apposé sur votre boîte aux lettres, cet autocollant vous permet de refuser la publicité papier. Un foyer français reçoit en moyenne 40 kg de publicités papier par an, c'est donc du papier économisé et du volume en moins dans la poubelle.

Où se le procurer ? Sur la boutique en ligne stoppub.fr, en l'imprimant soi-même ou dans des points de distribution dont la CAB.

→ Vélos

Un partenariat existe également avec "Cycl'éco", une seconde association de réinsertion, centrée cette fois sur les vélos. En effet, ils récupèrent les vélos laissés à la déchetterie pour les remettre en état et les revendre à faible coût. Certains sont, quant à eux, utilisés pour faire des ateliers de "réparation de vélos".

Forum Jean-Noël, Pont Marguet, Boulogne-sur-Mer

→ Meubles et objets

La société de réinsertion "Récup'tri", en charge de la collecte des verres sur le territoire, a également pour mission de remettre en état le mobilier usagé pour les revendre ensuite à faible coût dans leur ressourcerie. Récupéré à la déchetterie, ou sur demande directement chez vous, Récup'Tri reprend gratuitement le mobilier qui n'a plus d'utilité pour vous. C'est un véritable acteur de l'économie locale.

47, rue Louis-Blériot, Saint-Léonard

→ Textiles

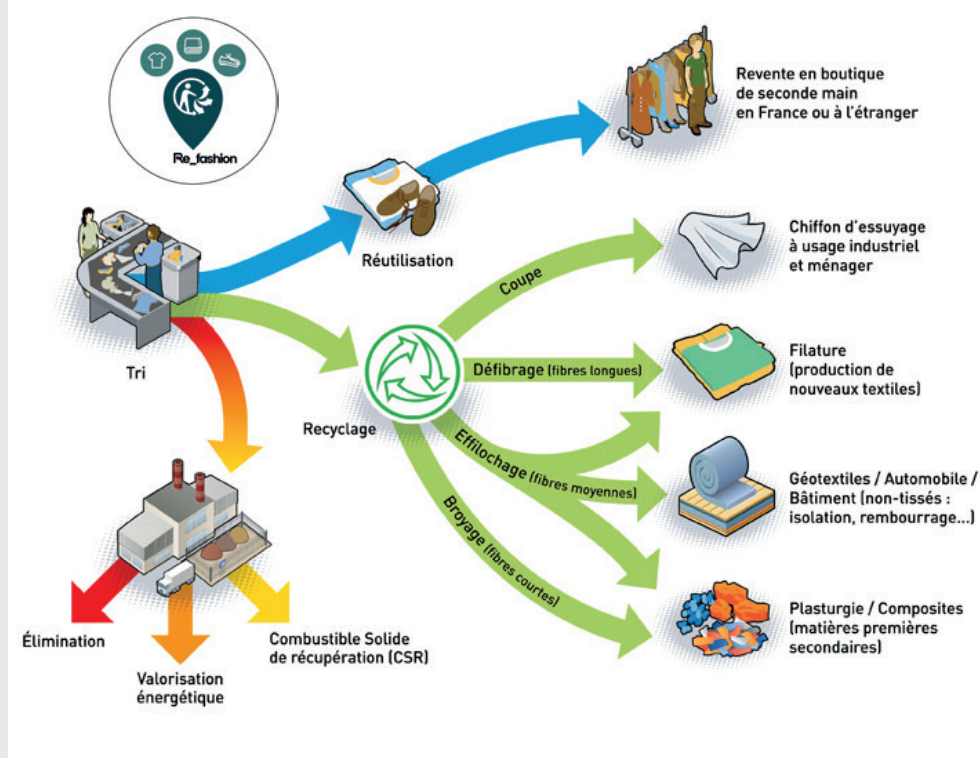
Le tri des textiles et chaussures usagés a des effets positifs sur l'environnement et apporte également des bénéfices économiques et sociétaux. Tous les vêtements, les foulards, bonnets, tous les draps, serviettes et nappes, ainsi que toutes les chaussures, que ce soit pour homme, femme ou pour enfant, même usés, peuvent être valorisés !

Vous pouvez déposer vos vêtements (propres et secs dans un sac fermé) et vos chaussures (liées par paire) dans différents dépôts comme Le Relais, La Croix Rouge, KFB Solidaire, Emmaüs, Secours Catholique et bien évidemment dans les différents PAV textile déployés sur le territoire.

Retrouvez tous les PAV textiles : <https://www.agglo-boulonnais.fr/a-votre-service/dechets/la-seconde-vie-des-dechets>



Que deviennent nos textiles usés ou troués ?



23,5 KM DE PISTES CYCLABLES RÉALISÉES PAR L'AGGLO

Pour inciter les habitants du territoire à se tourner vers de nouvelles pratiques concernant les modes de déplacements, la CAB a mis en place son Schéma Directeur Cyclable (SDC) qui a pour objectif d'améliorer la pratique du vélo sur l'ensemble des communes grâce à la réalisation de pistes cyclables et de stationnements.

En 2022, environ **3 450 mètres** d'aménagements cyclables ont été réalisés. Ce qui représente un schéma directeur cyclable de **23 500 mètres** sur l'ensemble de l'agglomération.

Retour sur les tronçons mis en place sur le territoire cette année :

→ BOULOGNE-SUR-MER :

- Parvis de Nausicaá afin de rejoindre les pistes déjà existantes > **130 mètres**
- Parking de covoiturage du pôle multimodal de Capécure > **120 mètres**
- Tronçon boulevard Mitterrand permettant de rejoindre la Vélomaritime > **200 mètres**
- Une amorce du boulevard Gambetta > **120 mètres**
- Bretelle du viaduc Jean Jaurès afin de rejoindre le parking de covoiturage du pôle multimodal > **270 mètres**

→ LE PORTEL :

- Avenue de Béthune et boulevard Lyautey, jusqu'à l'office de tourisme > **570 mètres**

→ WIMEREUX :

- Rue Fayolle > **310 mètres**
- Rue Zier > **200 mètres**

→ OUTREAU :

- Boulevard Spingard > **1180 mètres**



Avenue du Général de Gaulle, à Neufchâteau-Hardelot



Rue Léon Fayolle, à Wimereux

Afin de compléter ce schéma cyclable et de faire de ce territoire, un territoire axé sur les mobilités durables, environ **692 stationnements** pour vélo ont été aménagés depuis 2020.

Cette année, 221 équipements ont été installés sur l'agglomération :

- **WIMEREUX** : 5 équipements (Arceaux)
- **WIMILLE** : 43 équipements (Appuis, arceaux, box et abri)
- **OUTREAU** : 17 équipements (Arceaux et box)
- **CONDETTE** : 40 équipements (Appuis)
- **LA CAPELLE-LES-BOULOGNE** : 9 équipements (Arceaux, box, abri)
- **SAINT ETIENNE AU MONT** : 26 équipements (Appuis, box)
- **BOULOGNE-SUR-MER** : 30 équipements à la gare de Boulogne et 5 équipements à Capécure (Arceaux abrités)
- **NEUFCHATEL-HARDELLOT** : 23 équipements (Appuis)
- **ISQUES** : 15 équipements (Appuis)
- **PERNES** : 8 équipements (Appuis)

FUTURS AMÉNAGEMENTS :

- **Pour la fin d'année** : Route de Calais Saint-Martin-Boulogne > **350 mètres**
- **Travaux 2023** :
 Zone de la Trésorerie – Wimille
 Traversée de Pittefaux
 Viaduc JJ Rousseau – Boulogne
 Bd de la Liane – Saint Léonard
 Rue du Stade – St Etienne-au-Mont
 Avenue François 1^{er} et Charles de Gaulle – Neufchâteau-Hardelot
 Avenue de l'Yser – Condette



ROMAIN OLIVIER, UNE HISTOIRE DE FAMILLE...

La boutique Philippe Olivier est une aventure familiale qui se perpétue de génération en génération. Arrivée en 1974 à Boulogne-sur-Mer, c'est ici que l'histoire a continué pour ces passionnés de fromages. Aujourd'hui, la relève est assurée par Romain Olivier, la 4^e génération.

Racontez-moi brièvement votre parcours ?

Quand on a un papa aussi passionné, en tant qu'enfant, inconsciemment, on cale son mode de vie sur le sien. J'ai passé mon temps dans la boutique car on habitait au-dessus jusqu'à mes 10 ans. Après mes études, le retour dans l'entreprise s'est fait naturellement. Le contexte a fait que mon père a eu quelques soucis de santé, et en fin de compte, on n'était pas trop de deux pour trouver une organisation et un mode de fonctionnement. On a cohabité jusqu'en 2010.

La filiale Philippe Olivier a bien évolué depuis toutes ces années ?

En effet. Après la boutique de Boulogne et de Lille, nous en avons ouvert une troisième à Lens en 2011, puis deux autres à Lille et enfin une à Calais. Entre temps, en 2014, nous nous sommes installés sur la zone de Capécure pour y faire une cave, avec un pari de construire sur un même lieu, un affinage de tous fromages. Nous avons plus de 300 variétés par an et 5 ambiances de caves complètement différentes. Aujourd'hui, on est 15 à l'atelier et 23 sur les 6 boutiques. On développe également une activité événementielle par des soirées conférences/dégustations ou encore en fournissant par exemple les espaces VIP pour des clubs de sport (SOMB, ESSM, USBCO, RC Lens...)

Parlez-nous de votre labellisation "Artisan en Or".

En parallèle, je suis Vice-président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France. Et je me suis aperçu que le label "Artisan en Or" n'avait pas de référentiel sur la partie crémier/fromager. Il a donc fallu batailler quelques années, et la première labellisation s'est faite il y a quelques semaines sur la boutique de Boulogne-sur-Mer. Il y a eu une vraie démarche avec un audit sur l'atelier de production et sur la boutique.

Concrètement, le métier d'affineur, qu'est-ce que c'est ?

Le métier d'affineur de fromage c'est celui qui va transformer gustativement le fromage en tant que tel. Il va collecter les fromages jeunes, il va les récupérer, les lisser, structurer un certain niveau de goût et les signer gustativement. C'est un réel jeu d'équilibre. C'est un métier passion, avec beaucoup d'humains. Il y a des producteurs en amont qui nous confient leur fromage et nous on les transmet aux consommateurs qui peut les découvrir en boutique, en restauration, autour d'un repas. C'est du partage.

Vous auriez des conseils à donner pour choisir un bon fromage ?

C'est la saisonnalité qui va faire la vraie règle. On peut faire un parallèle avec le vin, en fonction du temps, les saveurs seront différentes. Le conseil c'est de changer dans ses choix de fromage, le meilleur moyen d'être déçu c'est de prendre le même fromage toutes les semaines.

Un autre conseil que je peux donner est d'expliquer le contexte et le moment dans lequel on va le consommer, entre le plat et le dessert ou à l'apéritif, le choix sera différent.

**"ÊTRE AFFINEUR,
C'EST SIGNER
GUSTATIVEMENT
CHACUN DE
SES FROMAGES"**

Selon vous, le territoire Boulonnais est riche en fromage, en diversité ?

On a une chance dans la région, paradoxalement, on a une seule appellation d'origine protégée, le maroille. Et ça a maintenu de la diversité fromagère. Sur le Boulonnais, on a cette terre de bocage où on a toujours été des producteurs de beurre, de lait de consommation. Puis, sont arrivées quelques variétés de fromage comme le vieux Boulogne, avant qu'une diversité se crée avec des producteurs qui se sont mis à faire de la transformation.

UNE MAISON DES SERVICES POUR REDYNAMISER LA COMMUNE DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE



Depuis juin, et après deux ans de travaux, l'ancien presbytère accueille la mairie, la maison France services et bien d'autres prestations. Ce rassemblement facilite les démarches des Capellois mais également de l'ensemble des habitants du territoire pour qui les services sont tout autant accessibles.

L'idée est née d'une volonté du maire, Jean-Michel Dégremont, de redynamiser la commune. "Nous avons fait un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). On a décidé de se séparer des bâtiments vétustes qui n'étaient ni aux normes énergétiques ni aux normes PMR, dont l'ancienne mairie, pour créer un bâtiment en centre-ville regroupant tous les services dont la population a besoin."

Entre temps, le projet d'ouvrir des maisons France services a été lancé par l'État, ce qui correspondait aux attentes de la commune.

La Capelle-les-Boulogne a obtenu le **label France services**.

À l'heure actuelle, ce "centre administratif" vêtu de pierres apparentes est quasiment fini.

Dans ces locaux, on y retrouve les **bureaux de la mairie**, la **bibliothèque-médiathèque**, une **salle mise à disposition pour les associations**, le **Relais Petite Enfance** en lien avec les communes de Baincthun et Conteville-Lez-Boulogne sans oublier un

espace de coworking qui ouvrira dès janvier. À ces services s'y ajoutent une permanence **AIDADOM** et l'ensemble des partenaires de France services soit : **La Poste, la Carsat, Pôle Emploi, la CAF, l'ANTS, la CPAM, un conciliateur de justice...** L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, passeport, carte d'identité, les opérateurs France services sont là pour aiguiller au mieux les habitants dans leurs démarches. "On est 4 de la mairie à avoir passé la formation France services pour devenir opérateur. La particularité de la Capelle, c'est qu'on est à la fois mairie et labellisé France services." - Alice Sauvage, secrétaire de mairie.

Ce projet a pu voir le jour grâce aux **nombreuses subventions** dont la commune a pu bénéficier. En effet, les subventions représentent 76 % du budget, qui est d'**1,5 million d'euros**. Le Département est la première institution à avoir suivi le projet, s'y ajoute ensuite la Région, l'État et la CAB par le biais de sa **dotations DSCE** d'un montant de 80 387 €.

Toujours dans une optique de dynamiser le centre bourg, **les locaux dont la salle de conseil sont à louer** pour des séminaires ou encore des formations. Le CNFPT, la gendarmerie ou encore l'INSEE ont déjà exploité les lieux.

> BUDGET :

- Coût du projet : **1 429 116 €**
- **76 %** de subvention :
- Le Département : **317 704 €**
- L'État : **275 608 €**
- La Région : **150 000 €**
- La CAB : **80 387 €**
- La Poste : **20 000 €**
- La FDE : **5 159 €**
- CAF : **23 451 €**

La part communale est donc de **335 235 €**

MAISON FRANCE SERVICES :
202-206, Avenue de la Forêt
62360 - La Capelle-les-Boulogne
03 59 61 48 35

RENCONTRE AVEC JEAN-MICHEL DÉGREMONT, MAIRE DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE



Que pouvez-vous nous dire concernant ce rassemblement des services en un seul et même lieu ?

Redynamiser la commune fut une de mes principales volontés quand j'ai pris mes fonctions. Ce nouveau bâtiment en plein centre bourg répond à ce projet, il apporte une réelle dynamique à la commune en apportant un service à la population du territoire. Car il est important de préciser que les services sont accessibles à tous les habitants de l'agglomération. Tous ces services s'imbriquent, c'est une belle réalisation qui a été possible avec le soutien de l'ensemble des partenaires financiers.

Vous avez d'autres projets en cours et vous mettez un accent sur la nature ?

Effectivement nous avons un projet de béguinage et logement avec des commerces au rez-de-chaussée qui va démarrer l'année prochaine, toujours dans une optique de dynamisme et de proximité. Et nous mettons un point d'honneur sur le développement durable. Nous développons une zone de maraîchage, nous avons rénové le chemin de la trame verte ainsi que le parcours de santé et nous avons réouvert le chemin entre le club hippique et le maraîchage. Sans oublier que tous les ans, nous faisons une opération pour replanter des espèces végétales et nous créons notre propre jus de pommes, environ 400 bouteilles par an !

Que fait l'agglo dans votre commune ?

La CAB nous accompagne dans beaucoup de projets de développement durable comme le schéma vélo. L'agglomération est avec nous pour les arrêts de bus, pour prolonger les voies cyclables au niveau de la place, pour les cabanes à vélos ainsi que les 4 abris à vélos, pour la voie verte et pour les bornes électriques. D'ici quelques années, il est prévu également que la CAB balise et reprenne une liaison pédestre que nous avons actuellement, celle-ci étant inscrite dans le schéma de petite randonnée. L'agglomération réalise également de gros travaux d'assainissement et soutien notre école d'équitation du boulonnais.

ACTIONS DE LA CAB EN 2021 SUR LA CAPELLE-LES-BOULOGNE :

- Aide à la rénovation de 5 logements privés pour un total de 55 996 € dont 8 020 € de la CAB
- 80 387 € de dotation pour la maison de services
- 4 540 € de subvention "sport de haut niveau" pour l'école d'équitation du Boulonnais
- Action de sensibilisation sur la forêt pendant 2 ans pour l'école des Poètes
- Installation de nouveaux panneaux de départ et remise en état du platelage sur le sentier des Aulnes
- Organisation d'événements culturels et citoyens pour le jeune public (*Été dans l'agglo, les Clowns de la route, Enfance de l'Art*)
- Schéma vélo : 5 équipements vélos installés, 1 260 mètres de schéma cyclable dont 800 mètres portés par la CAB



un peu de hauteur...
LE BOULONNAIS VU DU CIEL
- Photo Philippe LECOCCQ Opale Aéro Images -

LA CAPELLE





LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU BOULONNAIS
 VOUS SOUHAITE **SES**
MEILLEURS
VOEUX
2023



Photos du calendrier 2023
 Bruno Montigny, Olivier Leclercq, Fabien Coisy,
 Dominique Gelé, Nicolas Fasquelle, Alexandre
 Gressier, Christophe Chevalier, Yoann Guillou



Communauté
 d'agglomération
 du Boulonnais
 www.agglo-boulonnais.fr

Retrouvez votre agglomération sur

www.agglo-boulonnais.fr





Communauté d'agglomération
du **Boulonnais**
www.agglo-boulonnais.fr



POUR LES FÊTES
PENSEZ
BOULONNAIS
HAUTS-DE-FRANCE

TOUTES LES INFORMATIONS
DES PRODUITS DE LA MER "MADE IN BOULONNAIS"
SUR WWW.AGGLO-BOULONNAIS.FR